

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20240129-4_29012024-DE



République Française
Département du Nord

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

OBJET : N° 4

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

INTITULÉ : INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE CADASTREE AR490 EN PARTIE ET AR491 RUE DE L'ESCAUT

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 23 Janvier 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; M. SIMPÈRE ;
Mme BRIQUET ; M. SIEGLER ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. F. WIART qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
Mme SAYDON qui a donné procuration à Mme WIART
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme GAILLARD
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
M. MAURICE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN
Mme BERTELOOT
M. MOAMMIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Dossier Conseil
Delib. Approuvées
DFAZ
DGA
Procette
M^e Gaillard

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 28 novembre 2018, la Ville de Cambrai est propriétaire de la parcelle cadastrée AR441 rue de l'Escaut.

La coulée bleue traverse cet ancien terrain du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont les abords et espaces verts ont également été aménagés pour devenir « la Promenade des amoureux », secteur prisé de nombreux cambrésiens.

La parcelle cadastrée AR491, issue de la division de la parcelle AR441, fait office de trottoir et de parking à la rue de l'Escaut, sur environ 163 m².

Il en est de même pour la parcelle AR490 occupée par la coulée bleue sauf en front à rue, où le trottoir et le parking occupent environ 108 m².

Ces surfaces d'un total d'environ 271 m² doivent être intégrées dans le domaine public de la Ville.

Aussi, au vu des éléments ci-dessus, il vous est demandé :

- de décider de l'incorporation de la parcelle cadastrée Section AR n° 491, d'une surface de 163 m² et de la parcelle cadastrée Section AR n° 490 pour environ 108 m² dans le domaine public communal ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tous actes et documents se rapportant à cette opération.

Adopté à l'unanimité.

Publié le : 07 Février 2024 à 09:27

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETZ

Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au
Cadre de Vie, à l'Environnement
et aux Travaux

Département :
NORD



Commune :
CAMBRAI
10.01.24
1/1000

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Rue de l'Escaut

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Service départemental des impôts
fonciers

Pôle de topographie et de gestion
cadastrale Rue Raoul Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 03 27 14 66 80 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/01/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Incorporation dans le domaine public :
AR 491 (163 m²) et AR 490 en partie (108 m²)

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

